Bulletin de santé du végétal
JARDINS ET ESPACES VERTS
Hauts-de-France

N° 2 — 26 avril 2018

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

SOMMAIRE

■ **ACTUALITE : La saison des bourses aux plantes commence, attention aux plantes exotiques envahissantes !**
■ **CONCOURS JARDINER AUTREMENT : réduisons l'usage des pesticides au jardin !**
■ **AULNE : quelques psylles**
■ **BUIS: Premières observations de pyrale dans le sud de la région, de psylles et d'auxiliaires.**
■ **ERABLE CHAMPÊTRE : quelques pucerons**
■ **ERABLE SYCOMORE : populations de pucerons ponctuellement importantes ; présence de larves de syrphes et de coccinelles**
■ **FUSAIN D'EUROPE : présence de populations de pucerons en cours de régulation par les larves de syrphes**
■ **LAURIER-CERISE : l'oïdium perforant est présent sur les feuilles des années précédentes**
■ **NOISETIER : rares pucerons et quelques phalènes hiémales ; la situation est calme**
■ **PRUNIER A FLEURS : quelques phalènes hiémales ; la situation est calme**
■ **ROSIER : Premiers symptômes de rouille et de la maladie des taches noires. Présence des premières colonies de pucerons et d'auxiliaires.**
■ **TILLEUL : présence de galles cornues**
■ **VIORNE : larves de galéruques de la viorne faiblement présentes**
■ **Les espèces exotiques envahissantes : croissance active – prévoyez les arrachages et fauches**
■ **COIN DU JARDINIER : les chenilles urticantes**
■ **DÉSHERBONS AUTREMENT: la tonte différenciée**

La saison des bourses aux plantes commence, attention aux plantes exotiques envahissantes !

Certaines plantes, même si elles sont belles au jardin, sont considérées comme exotiques envahissantes. Alors attention de ne les distribuer ou de les acheter lors des bourses aux plantes surtout que parmi elles, certaines sont réglementées. Un nouvel arrêté du 14 février 2018 complète ceux existant sur la vente et/ou l'échange de végétaux. **Pour plus de renseignements, l'arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain est disponible sur Legifrance**

Le concours "Jardiner autrement, réduisons l'usage des pesticides au jardin"

est gratuit et ouvert à toutes les personnes résidant en France métropolitaine qui souhaitent partager leur passion du jardinage, que ce soit en pleine terre ou en pot et indépendamment de la surface cultivée.

Le concours récompense depuis 2011 les démarches les plus abouties en termes de préservation des équilibres biologiques au jardin à travers la réduction ou l'abandon de l'usage de produits phytosanitaires.

Pour en savoir plus : https://www.jardiner-autrement.fr/concours-jardiner-autrement/

AULNE

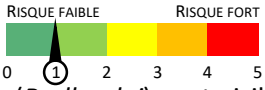

Psylle de l'aulne

Sur aulne, les premiers psylles (*Psylla alni*) sont visibles de façon ponctuelle dans le Haut-Artois (Loos-en-Gohelle - 62). Ces psylles forment des amas cireux au stade larvaire. Leur production de miellat donne un aspect poisseux à ces amas.

Les populations sont faibles sur les végétaux observés et n'ont guère de conséquence sur la vitalité de ces arbres.

BUIS

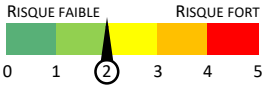

Pyrale du buis

Au sein du réseau du BSV JEV Hauts-de-France, **la présence de pyrale du buis (chenilles) est observée** (sur le secteur du Soissonnais).

Recommandations :
- Dès l'apparition des larves**, enlevez-les au jet d'eau.**
- **Ramassez les chenilles à la main avec des gants de protection, taillez les rameaux atteints et détruisez tous les résidus de taille.**

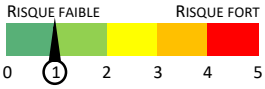

Psylles du buis

Des psylles ont été observés sur deux sites du réseau BSV JEV situés dans l'aire urbaine d'Amiens (Amiens et Camon (80)). Le feuillage est légèrement touché. Les psylles forment de **petits amas cotonneux blancs et collants que l'on retrouve sur les jeunes pousses de buis**. Ces larves qui se développent d'**avril à la mi-mai** se nourrissent en suçant la sève de la plante hôte. A noter, qu'il n'y a qu'une génération par an.

Recommandations :
- Dès l'apparition des larves**, enlevez-les au jet d'eau.**
- **Favorisez la présence des auxiliaires spontanés contre le psylle :** chrysopes, punaises (*Anthocoris nemoralis, Orius*), coccinelles, syrphes, cécidomyies, araignées…

Auxiliaires

Sur deux sites communaux (Loos-en-Gohelle (62); Amiens (80)), de **nombreuses coccinelles à sept points ainsi que des araignées ont été observées** dans le feuillage dense du buis.

Psylle de l'aulne (larve)
*(**Source** : K. Petit, FREDON Nord-Pas-de-Calais)*

De hauts en bas : **Psylle sur buis**
*(**Source** : K. Petit, FREDON Nord-Pas-de-Calais & C. Augrain, CRA Hauts-de-France)*

Coccinelle à sept points sur buis
*(**Source** : C. Augrain, CRA Hauts-de-France)*

ERABLE CHAMPETRE

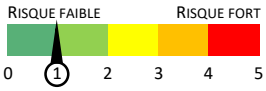

Pucerons

Quelques pucerons sont visibles dans le Haut-Artois (Loos-en-Gohelle - 62) et dans l'Amiénois (Amiens - 80). Du miellat est visible ponctuellement sur les feuilles.

Recommandations :
- **Laissez agir les auxiliaires.**
- **Raisonnez les apports d'engrais azoté.**

ERABLE SYCOMORE

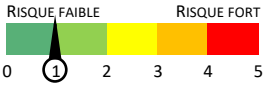

Cochenilles pulvinaires

Les cochenilles pulvinaires sont actuellement présentes dans le Haut-Artois (Loos-en-Gohelle – 62) sur les rameaux. La ponte aura eu lieu sur les feuilles en mai.

Recommandations :
- **Préservez les auxiliaires naturels : coccinelles du genre *Chilocorus nigritus*, chrysopes, hyménoptères parasitoïdes et acariens Thrombididae.**
- **Favorisez la présence des auxiliaires en créant des aménagements propices tels que les bandes fleuries.**

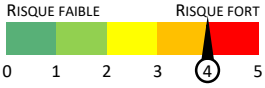

Pucerons

Les populations de pucerons du genre *Periphyllus* sont variables selon les sites et les sujets. Elles sont ponctuellement importantes dans le Haut-Artois (Loos-en-Gohelle – 62) et faibles dans l'Audomarois (Saint Augustin – 62). Des larves de coccinelles et de syrphes sont bien présentes sur les sujets atteints par les pucerons.

Recommandations :
- **Laissez agir les auxiliaires.**
- **Raisonnez les apports d'engrais azoté.**
- **Le seuil de nuisibilité est de 20 individus par pousse pour le genre *Drepanosiphum* et 40 pucerons par pousse pour le genre *Periphyllus**.**

* Les pucerons du genre *Drepanosiphum* sont vert clair à vert grisâtre et les formes adultes sont toutes ailées. Les pucerons du genre *Periphyllus* sont, au stade adulte, selon les espèces, vert clair ou noirâtres à vert brunâtre foncé. Les larves sont jaune clair à vert clair et estivent de façon groupée au revers des feuilles.

Pucerons sur érable
*(**Source** : K. Petit, FREDON Nord-Pas-de-Calais)*

Larves de syrphes sur érable, le 24 avril 2018
*(**Source** : K. Petit, FREDON Nord-Pas-de-Calais)*

Larves de coccinelles nouvellement écloses, le 24 avril 2018 *(**Source :** K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)*

FUSAIN D'EUROPE

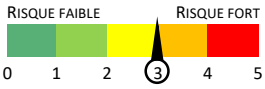

Pucerons

Les populations de pucerons noirs de la fève (*Aphis fabae)* ont augmenté dans le Haut-Artois (Loos-en-Gohelle – 62). De nombreuses larves de syrphes sont présentes et vont probablement réguler les pucerons.

Recommandations :

- **Préservez les auxiliaires** : Les coccinelles, les syrphes, les chrysopes, mais aussi de nombreux oiseaux sont des prédateurs de ces pucerons. Les hyménoptères parasitoïdes sont aussi utiles dans la lutte contre ces pucerons.
- **Favorisez la présence des auxiliaires en créant des aménagements propices tels que les bandes fleuries.**
- **Raisonnez les apports d'engrais azoté. En effet,** les excès d'azote favorisent le développement des pucerons.

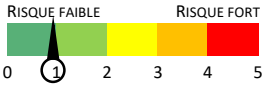

Hyponomeute du fusain

Des chenilles d'hyponomeutes sont visibles sur les fusains d'Europe dans le Haut-Artois (Loos-en-Gohelle – 62). Ces jeunes chenilles vivent en groupe dans des nids de soies.

Recommandations :

Détruisez les pousses atteintes par ce ravageur dont les attaques peuvent se révéler spectaculaires bien que souvent surestimées. Le végétal fera une deuxième pousse à la disparition des chenilles.

LAURIER -CERISE

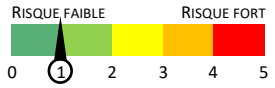

Oïdium perforant du laurier-cerise

Des symptômes d'oïdium perforant sont encore visibles sur le feuillage persistant dans l'Amiénois (Amiens-80), dans le Haut Artois (Loos-en-Gohelle-62) et dans l'Audomarois (Wardrecques-62). Cela constitue une source de la maladie pour les jeunes feuilles qui se déploient actuellement.

Recommandations :

- **Evitez les excès d'eau et évitez l'eau sur le feuillage.**
- **Evitez l'excès de fertilisation azotée.** Préférez une fertilisation à base de potassium et de magnésium, renforçant la rigidité des tissus.
- **Evitez les tailles trop fréquentes et trop drastiques.**
- **Supprimez les pousses oïdiées**
- **Des informations complémentaires en cliquant ici.**

Larves de syrphes sur fusain, le 24 avril 2018
*(**Source** : K. Petit, FREDON Nord-Pas-de-Calais)*

Hyponomeute du fusain : nid et jeunes chenilles, le 24 avril 2018 *(**Source** : K. Petit, FREDON Nord-Pas-de-Calais)*

NOISETIER

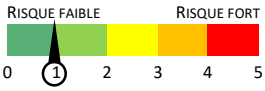

Pucerons

Quelques rares pucerons sont visibles dans l'Amiénois (Camon – 80) et le Haut-Artois (Loos-en-Gohelle – 62). La situation est calme.

Recommandations :
- **Laissez agir les auxiliaires.**
- **Raisonnez les apports azotés**

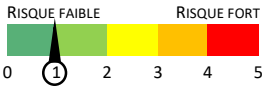

Phalène hiémale

Des perforations dues à des chenilles de phalène hiémale (*Operophtera brumata*) ont été observées dans l'Amiénois (Camon – 80) et dans le Haut-Artois (Loos-en-Gohelle – 62). **Cette espèce est considérée comme sans incidence majeure pour le noisetier. Aucune intervention n'est nécessaire.**

Chenille de phalène hiémale sur noisetier, le 24 avril 2018 *(**Source** : K. Petit, FREDON Nord-Pas-de-Calais)*

PRUNIER A FLEURS

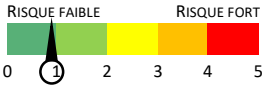

Phalène hiémale

Des perforations dues à des chenilles de phalène hiémale (*Operophtera brumata*) ont été observées dans le Haut-Artois (Loos-en-Gohelle – 62). **Cette espèce est considérée comme sans incidence majeure pour le noisetier. Aucune intervention n'est nécessaire.**

Chenille de phalène hiémale sur prunier à fleurs, le 24 avril 2018 *(**Source** : K. Petit, FREDON Nord-Pas-de-Calais)*

ROSIER

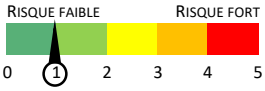

Maladies des taches noires

Deux cas de maladie des taches noires sont signalés dans la petite région du plateau picard sud (Troussencourt (60)) et dans le Haut Artois (Loos-en-Gohelle (62)). Cette maladie se distingue par des taches noires arrondies violacées puis noires entrainant un dessèchement et une défeuillaison prématurée.

Recommandations :
- **Retirez et éliminez les feuilles atteintes dès que les symptômes apparaissent.**
- **Il existe des produits de biocontrôle*.**
- **Évitez de mouiller le feuillage**, notamment pour les variétés plantées en massif dans les pelouses.
- **Favorisez l'aération des plantes.**

Symptômes de la maladie des tâches noires sur rosier, le 24 avril 2018
*(**Source** : K. Petit, FREDON Nord-Pas-de-Calais)*

***** Voir la note de service relative à la **liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle**, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime sur le site d'Ecophytopic en cliquant ici.

ROSIER (…suite)

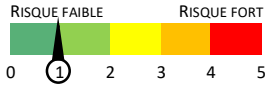

Rouilles

Quatre cas de rouille ont été signalés dans la Somme (Corbie), l'Oise (Troussencourt) et le Pas-de-Calais (Loos-en-Gohelle). La variété « Pierre de Ronsard » est actuellement la plus atteinte. La rouille se présente sous forme de pustules orangées puis brunes et peut à terme entrainer une défeuillaison prématurée.

Recommandations :
- **Retirez et éliminez les feuilles atteintes dès que les symptômes apparaissent.**
- **Ramassez les feuilles mortes tombées au sol.**
- **N'arrosez pas le feuillage des jeunes plants.**
- **Favorisez l'aération entre les plants pour limiter la condensation et la stagnation d'eau sur les feuilles.**

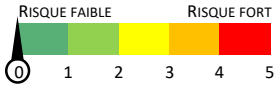

Ravageurs : Hanneton commun, Cétoine dorée, Mineuse des pousses, Tenthrède

Aucun dégât et aucune présence de ces ravageurs n'ont été remontés au sein du réseau BSV JEV Hauts-de-France.

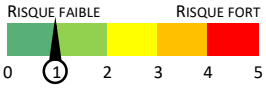

Tordeuse du rosier

La Tordeuse du rosier est observée sur un site dans le Haut-Artois (Loos-en-Gohelle (62)).
Les chenilles de ce Lépidoptère se développent tôt au printemps (aux alentours d'avril) au sein de feuilles regroupées en bouquet par un tissage de soie.

Recommandations :
Au début des attaques et lorsqu'elles ne sont pas massives, vous pouvez tenter de les enrayer en **supprimant manuellement les feuilles**, les **jeunes rameaux**, **les boutons floraux** ou **les fruits atteints**. Brûlez-les ensuite.

De haut en bas : **Symptômes de rouille sur rosier, les 23 & 24 avril 2018**
*(**Sources** : V. Pinchon & J. Léauté, FREDON Picardie)*

Tordeuse du rosier, le 24 avril 2018
*(**Source** : K. Petit, FREDON Nord-Pas-de-Calais)*

ROSIER (…suite)

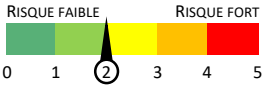

Pucerons

Sur quatre sites à Loos-en-Gohelle (62), Saint-Augustin (62), La Bassée (59) et Condé-Folie (80), **des pucerons ont été observés** sur feuilles. Le nombre de pucerons varie d'une dizaine d'individus à une centaine. Les dégâts engendrés peuvent commencer à impacter les rosiers d'un point de vue esthétique**.

Recommandations :

- **Détectez précocement les individus** (pucerons)
- **Maîtrisez les populations de pucerons**, celles-ci se multipliant au printemps et en été, **en les éliminant manuellement ou à l'aide d'une préparation à base de savon noir**.
- **Raisonnez les apports d'engrais** afin de prévenir les attaques de pucerons. En effet, ces derniers apprécient les plantes dont la sève est riche en azote.
- **Favorisez l'installation des auxiliaires** via les hôtels à insectes ou laissez les agir s'ils sont déjà présents.

Auxiliaires

Sur les sites où l'on retrouve des pucerons, les auxiliaires sont également présents :

- Adultes et œufs de coccinelle
- Pupe de syrphe

Ces insectes sont, en effet, aphidiphages (= qui se nourrissent de pucerons) **et sont d'excellents alliés pour un jardin au naturel !**

Colonie de pucerons sur rosier, le 24 avril 2018
*(**Source** : K. Petit, FREDON Nord-Pas-de-Calais)*

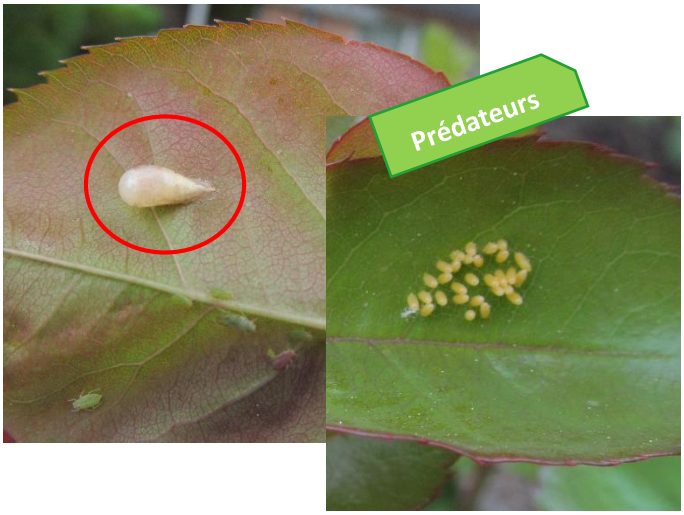

De haut en bas **: Pupe de syrphe et ponte de coccinelle sur rosier, le 24 avril 2018**
*(**Source** : K. Petit, FREDON Nord-Pas-de-Calais)*

TILLEUL

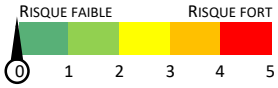

Galles cornues

Des galles cornues sont visibles dans le Haut-Artois (Loos-en-Gohelle – 62) et dans l'Audomarois (Saint Augustin – 62). Ces galles sont dues à la présence d'acariens. **Même si leur aspect est surprenant, ces galles n'ont pas d'influence négative significative sur les arbres.**

Galles cornues sur tilleul, le 24 avril 2018
*(**Source** : K. Petit, FREDON Nord-Pas-de-Calais)*

***Seuil esthétique** : les dégâts engendrés par le ravageur ou la maladie modifient visiblement l'apparence et les qualités du végétal ou du milieu sans toutefois mettre son fonctionnement physiologique en danger.*

VIORNE

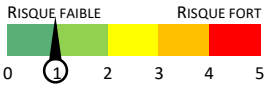

Galéruque de la viorne

Les dégâts et les larves de galéruque sont visibles dans le Haut-Artois (Loos-en-Gohelle - 62) sur viorne lantane et viorne obier. L'attaque reste limitée : les hivers doux pourraient limiter leurs populations. En effet, les œufs ont besoin d'une période de refroidissement prolongée pour être viables. Par ailleurs, des micro-hyménoptères parasitoïdes du genre *Aprospectus* ont émergé des œufs récoltés début avril, réduisant d'autant le nombre de larves de galéruques.

Recommandations :

- **A petite échelle, éliminez les larves par frappage**
- **Les chrysopes pourraient se nourrir des larves de ce ravageur**

Larves de galéruques sur viorne lantane, le 24 avril 2018 *(**Source** : K. Petit, FREDON Nord-Pas-de-Calais)*

ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Les espèces exotiques envahissantes peuvent poser des problèmes de santé ou environnementaux.

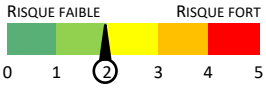

Balsamine géante

Dans l'Audomarois (Thérouanne - 62), on peut observer les levées de balsamines géantes. Les individus les plus âgés sont au stade 8-10 feuilles. De nouvelles levées ont eu lieu et ces individus sont au stade cotylédons.

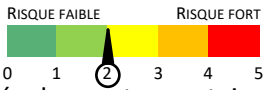

Renouées asiatiques

Les renouées asiatiques se développent : certaines mesurent déjà près de 80 cm de hauteur dans l'Audomarois (Arques, Saint Omer, Thérouanne – 62)et dans le Haut Artois (Loos-en-Gohelle - 62)

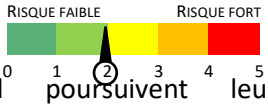

Buddleia

Les buddleias de David poursuivent leur développement végétatif. Des pieds ont pu être observés dans l'Audomarois (Arques, Saint Omer, Thérouanne – 62) et dans le Haut-Artois (Loos-en-Gohelle - 62).

Recommandations :

- **Arrachez-les ou fauchez-les et exportez les résidus de fauches, en vous protégeant car certaines espèces peuvent provoquer des brûlures** (berce du Caucase). Plus les interventions sont précoces et répétées dans le temps, meilleure sera la maîtrise des foyers.

Balsamine géante, le 24 avril 2018
*(**Source** : K. Petit, FREDON Nord-Pas-de-Calais)*

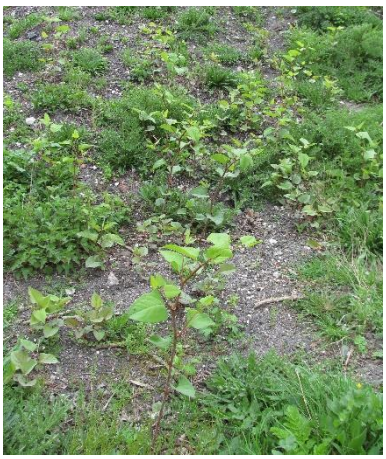

Renouées asiatiques, le 24 avril 2018
*(**Source** : K. Petit, FREDON Nord-Pas-de-Calais)*

Une brochure pour reconnaitre et gérer les plantes exotiques envahissantes

Le Conservatoire Botanique de Bailleul a édité une brochure intitulée « Plantes exotiques envahissantes du Nord Ouest de la France » disponible sur : http://www.cbnbl.org/IMG/pdf/eee_2015-2.pdf.

DÉSHERBONS AUTREMENT

La tonte différenciée

La gestion des surfaces enherbées (espaces verts, jardins, pelouses sportives…) passe très souvent par des tontes régulières dont le but premier est de garder un aspect « soigné » des pelouses durant toute l'année. Or, ces zones tondues peuvent représenter des surfaces importantes et leur entretien devenir chronophage. C'est pourquoi, dans un contexte de développement durable, il est nécessaire de **repenser la manière de gérer ces surfaces**.

La tonte différenciée propose de **varier les fréquences de tonte** au sein d'un terrain pour **offrir des ambiances différentes** en délimitant des zones de promenade, pour **marquer la présence d'un entretien** notamment en collectivité et également pour **gagner du temps** aux agents responsables de ces espaces.

Exemples de tonte différenciée
Source : FREDON Picardie et FREDON Nord Pas-de-Calais

Les périodes de tonte s'échelonnent, en théorie, de **début mars à fin octobre**. Chaque année, les saisons sont plus ou moins précoces, il est donc nécessaire d'adapter les passages de tonte à la climatologie de l'année. Les graminées composant les pelouses commencent à pousser lorsque **la température dépasse 10°C**. La croissance des végétaux augmente d'autant plus vite que la température s'élève jusqu'au **seuil de 35°C**.

Selon les surfaces enherbées concernées par la tonte différenciée, voici une **proposition de gestion** à adapter en fonction des besoins et des caractéristiques des espaces :

Espaces végétalisés	Hauteur	Fréquence de passage
Pelouse des zones de sport	3 à 4 cm	+ de 25 passages/an
Pelouse des zones de prestige	5 à 7 cm	20 à 24 tontes/an
Pelouse des zones et espaces structurés jardinés	9 à 20 cm	8 à 15 tontes/an
Pelouse des zones et espaces rustiques	9 à 20 cm	5 à 10 tontes/an
Pelouse des zones et espaces à vocation naturelle		2 à 3 fauches/an
Espace de fauchage tardif		1 fauche/an

Source : Pôle Wallon de Gestion Différenciée asbl

Pâturage extensif
Source : CRA HdF

Une autre manière de gérer les surfaces enherbées difficilement accessibles est de faire appel à du bétail via la mise en place d'un pâturage extensif.
Pour plus d'information sur l'écopâturage, consultez le BSV JEV Hauts-de-France N°8-2017.

LE COIN DU JARDINIER

LES CHENILLES URTICANTES

Différentes espèces de lépidoptères présentent des chenilles urticantes. Outre leur consommation de feuillage, celles-ci possèdent des touffes de **poils urticants**. **Des cas de réactions allergiques ont été signalées en 2017 concernant le Bombyx cul-brun et la processionnaire du chêne. Elles sont allergènes pour les personnes et les animaux.**

Bombyx cul brun

La chenille de bombyx cul brun (*Euproctis chrysorrhoea*) est de couleur brun, parcourues par deux lignes latérales blanches et une discrète bande médiane rouge ornée de deux « verrues » orangées. Elles ont un comportement grégaire la plus grande partie de sa vie et vit ainsi dans un nid de soie. En effet, les chenilles vivent en groupe, pouvant aller jusqu'à une centaine d'individus. Présentes dans le courant du mois d'août, elles prolifèrent jusqu'en septembre. Durant cette période, les chenilles s'attaquent au feuillage en décapant l'épiderme supérieur, donnant aux feuilles un aspect de dentelle roussie. A l'automne, elles confectionnent un nid en tissant les feuilles terminales des branches. Les chenilles ne reprendront alors leur activité qu'à partir du mois de mars. Elles seront alors capables de défoliations spectaculaires pouvant aller jusqu'à la mort des arbres atteints plusieurs années de suite. L'affaiblissement général qui résulte des attaques par le bombyx cul-brun, ouvre la voie à divers opportunistes à l'instar d'insectes xylophages ou de champignons lignivores.

A l'issue de ce comportement grégaire, les chenilles cessent de s'alimenter vers le mois de juin pour réaliser un cocon individuel soyeux. Composé d'un amalgame de feuilles réunies par un mélange de soie et de poils, ce dernier revêt un caractère particulièrement irritant. Passé un délai d'environ 2 semaines, le papillon émergera.

La chenille s'attaque à de nombreuses espèces forestières, bocagères, fruitières et ornementales : chênes, pommiers, saules, ormes, aubépines, pruniers, platanes, églantiers et d'autres espèces à feuilles caduques.

Le bombyx cul-brun se manifeste de manière cyclique, alternant fortes pullulations de 2 à 3 ans suivies par une phase de régression naturelle qui généralement dure 6 à 10 ans. En 2011, le ravageur était en pleine phase de pullulation. Il semble que nous soyons à nouveau en phase d'expansion : plusieurs cas ont, en effet, été signalés en 2016 et 2017 dans les Hauts-de-France. Il n'existe pas à ce jour de seuil de nuisibilité.

Bombyx Cul-brun : chenille, papillon, et nid
(FREDON Nord Pas-de-Calais)

Recommandations :

- Organisme nuisible pouvant faire l'objet d'une **lutte obligatoire dans certains départements par arrêté préfectoral.** La région Hauts-de-France n'est pas actuellement concernée.
- **La lutte n'est ni nécessaire, ni souhaitable dans tous les cas** (sauf arrêté préfectoral). Elle ne doit en effet être envisagée que certaines années et dans certaines situations (espaces végétalisés remarquables et ou accessibles au public).
- **Taillez et détruisez les rameaux porteurs de nids** (novembre à mai) en prenant soin de **vous protéger avec un équipement adapté** car elles sont **urticantes**.
- **Favorisez les auxiliaires** en mettant en place des gîtes pour les chauves-souris, des nichoirs pour les oiseaux tels que les mésanges, des haies et bandes fleuries pour les mouches tachinaires, chrysopes, hémérobes, punaises prédatrices.
- Il existe un produit de biocontrôle* contre les chenilles : son usage est réservé aux jeunes chenilles (septembre-octobre pour le bombyx cul-brun)

* Voir la note de service relative à la liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime : https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2018-54

LES CHENILLES URTICANTES (…suite)

Processionnaire du chêne

La chenille de la processionnaire du chêne (*Thaumetopoea processionea*) a une tête brun-noir, et un corps à flanc brun clair, avec de nombreux poils longs gris argentés et des plaques rouge-brun sur le dessus du corps. Elle s'attaque aux chênes à feuilles caduques. Elle a un comportement grégaire la plus grande partie de leur vie et vivent ainsi dans un nid de soie plaqué sur le tronc ou les charpentières, dont elle sortent pour s'alimenter. Elles se déplacent entre le nid et les rameaux en procession. Le nid est également urticant.

Il y a une génération par an. La femelle pond ses œufs au cours de l'été (mi-juillet à mi-août). L'éclosion a lieu de manière groupée, au printemps, au moment ou peu avant le débourrement des arbres (en avril). Les chenilles vivent en colonies et ont une activité nocturne. Elles s'alimentent en feuillage jusqu'au mois de juillet. La conjonction des défoliations avec d'autres facteurs, notamment des attaques de champignons foliaires (oïdium en particulier) au cours de l'été peut conduire à un dépérissement de l'arbre. La nymphose a lieu dans les nids. Les adultes volent en juillet août. La processionnaire du chêne se manifeste de manière cyclique avec une phase de gradation qui peut s'étaler sur 3 à 5 ans pour atteindre une phase de culmination suivie d'une chute brutale due à l'intervention massive des ennemis naturels. Un équilibre s'établit alors et les parasites maintiennent la population à un niveau peu dommageable pendant de longues années.

Chenille de processionnaire du chêne
*(**Source** : FREDON Ile-de-France)*

Recommandations :

- Organisme nuisible pouvant faire l'objet d'une **lutte obligatoire dans certains départements par arrêté préfectoral.** La région Hauts-de-France n'est pas actuellement concernée.
- **La lutte n'est ni nécessaire, ni souhaitable dans tous les cas** (sauf arrêté préfectoral). Elle ne doit en effet être envisagée que certaines années et dans certaines situations (espaces végétalisés remarquables et ou accessibles au public).
- **Favorisez les auxiliaires** en mettant en place des gîtes pour les chauves-souris, des nichoirs pour les oiseaux tels que les mésanges, des haies et bandes fleuries pour les mouches tachinaires, chrysopes, hémérobes, punaises prédatrices.
- Il existe un produit de biocontrôle* contre les chenilles : son usage est réservé aux jeunes chenilles (avril pour la processionnaire du chêne). Les feuilles doivent toutefois être suffisamment déployées pour recevoir le produit.

***** Voir la note de service relative à la **liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle**, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime sur le site d'Ecophytopic en cliquant ici.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer , avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribuées au financement du plan Ecophyto

Directeur de publication : Christophe Buisset, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite disponible à partir des sites internet de la DRAAF Hauts-de-France, de la Chambre d'Agriculture Hauts-de-France, du site Ecophyto Pro en zones non agricoles et du site Jardiner Autrement.

Avec la participation de :

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale « Développement agricole et rural »

Animation du réseau et rédaction du bulletin :
Karine Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais
Cécile Augrain, Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France
Juliette Léauté, FREDON Picardie

Coordination et renseignements :
Jean Pierre Pardoux, Chambre d'Agriculture de la Somme
Samuel Bueche, Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais.

Diffusion : Virginie Vasseur Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Réseau d'observations : services espaces verts ou services environnement de villes ou autres collectivités, lycées agricoles et horticoles, entreprises du paysage, gestionnaires de jardins publics ou privés, CPIE, fournisseurs de matériaux pour l'horticulture et le paysage, La Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France, la FREDON Nord Pas-de-Calais, la FREDON Picardie, ...